

UNCRPD – Conférence des Etats Parties

New York, du 13 au 15 juin 2017

1. Introduction

La **Conférence des États Parties** (COSP) est la conférence annuelle de tous les États ayant ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (UNCRPD). C'est l'un des principaux forums mondiaux sur le handicap et c'est l'occasion pour les États parties à la Convention de débattre de toutes les matières relatives à la mise en œuvre de la Convention, d'échanger des *bonnes pratiques* et de discuter des défis futurs.

En tant que mécanisme de coordination belge et point de contact fédéral pour l'UNCRPD, le SPF Sécurité sociale (DG Appui et coordination politiques) est présent chaque année à la COSP. En 2017, la **délégation belge** était menée par l'ambassadeur Marc Pecsteen de Buytswerve. Elle comprenait un représentant du mécanisme de coordination et un représentant du Belgian Disability Forum.

Le thème de la 10^e COSP de l'UNCRPD, qui s'est tenue à New York du 13 au 15 juin 2017, était: "**The Second Decade of the CRPD: Inclusion and full participation of persons with disabilities and their representative organizations in the implementation of the Convention**". La séance inaugurale a été suivie d'un débat général, de trois tables rondes et d'un dialogue interactif. 69 sides-events ont également été organisées, dont un cosponsorisé par la Belgique. La COSP a, conformément au thème général et à un des principes de base de l'UNCRPD, à savoir "*nothing about us without us*", laissé de la place pour une participation intensive des organisations de personnes handicapées et de la société civile au sens plus large, dans tous les aspects de la conférence.

- Les informations relatives à la 10^e COSP sont reprises à l'adresse:
<https://www.un.org/development/desa/disabilities/conference-of-states-parties-to-the-convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities-2/cosp10.html>

2. Ordre du jour

2.1. Inauguration de la Conférence

La **Conférence a été inaugurée** par le Secrétaire Général Adjoint Wu HONGBO (DESA). Elle a débuté par la prestation d'une chanteuse bulgare aveugle, Bogdana PETROVA, ainsi que par un témoignage de Jiji EL-KIKHIA sur le rôle de son père, l'ancien ambassadeur lybien Mansour Rashid El-Kikhia, dans la genèse de l'UNCRPD.

La Bulgarie a été choisie pour présider la COSP, avec pour vice-présidents la Tunisie, le Sri Lanka, l'Équateur et l'Allemagne.

Il a été fait référence, dans les **discours inauguraux**, à la ratification massive de l'UNCRPD. Ce fait témoigne d'une évolution stable vers une adoption universelle de la Convention, ainsi que vers la reconnaissance, dans l'Agenda 2030, des personnes handicapées comme agents de développement, même si, bien sûr, une participation plus active dans la mise en œuvre des ODD s'impose.

Madame Maria Luiza Ribeiro VIOTTI (Chef de cabinet du Secrétaire Général des Nations Unies António Guterres) n'a pas caché sa satisfaction devant le fait que bon nombre de pays ont déjà adapté leur législation nationale en fonction de l'UNCRPD. Elle a également fait référence, en particulier, à l'enseignement inclusif et à la législation contre la discrimination, et a souligné elle aussi la reconnaissance du rôle des personnes handicapées dans l'Agenda 2030.

Le Prof. Theresia DEGENER (présidente du Comité CRPD), a insisté sur le fait qu'une consultation de prestataires de services aux personnes handicapées ne répondait pas à la participation des personnes handicapées, telle que demandée par l'UNCRPD. Elle craint que la CRPD soit minée par de nouvelles conventions internationales et régionales.

Les États Parties doivent protéger les standards normatifs de l'UNCRPD. Enfin, elle a déploré être la dernière femme encore présente au sein du Comité et a lancé un appel aux États Parties, afin qu'ils proposent la candidature de plus de femmes originaires de régions différentes.

Le rapporteur spécial Catalina DEVANDAS a rappelé que la pleine participation des personnes handicapées constituait un pilier fondamental de la CRPD et espère que la 10^e COSP pourra servir de précédent en la matière. Les ODD peuvent jouer un rôle important dans la mise en œuvre de l'UNCRPD, mais sans statistiques ventilées pour le suivi de ces ODD, cette opportunité risque d'être galvaudée. Le questionnaire du Washington Group indique comment cette ventilation peut être effectuée.

Madame Maria FURAK (société civile) a attiré l'attention sur la manière dont les personnes souffrant d'un handicap cognitif étaient souvent, en raison de leur handicap, privées du droit de décider de leur propre vie, ainsi que sur le lourd tribut qui en résulte.

2.2. Débat général

Avec 130 orateurs, le débat général a connu un **nombre record d'interventions**. 100 d'entre elles proviennent d'États Parties (23 au niveau ministériel) et 30 d'organisations de la société civile.

Les principaux **États Parties** ont fourni un aperçu de la manière dont ils mettaient eux-mêmes en œuvre l'UNCRPD. Un thème récurrent était également le lien entre l'UNCRPD et l'idée "*leave no one behind*" de l'Agenda 2030. Plusieurs intervenants ont aussi insisté sur la nécessité de chiffres et statistiques ventilés pour pouvoir cartographier (l'évolution de) la situation réelle pour les personnes handicapées, et une grande attention a aussi été accordée à l'importance de la pleine participation des personnes handicapées. Plusieurs États se sont intéressés tout particulièrement à certains groupes vulnérables et à la problématique de la discrimination multiple, notamment en ce qui concerne les femmes et jeunes filles handicapées, les enfants et les personnes handicapées en situation de pauvreté. Il a également été attiré l'attention sur l'impact des conflits armés, tant comme cause de handicap que comme entrave supplémentaire à la mise en œuvre des droits des personnes handicapées.

L'ambassadeur Marc Pecsteen de Buytswerve a souligné, dans la **Déclaration belge**¹, l'importance de la participation des personnes handicapées dans la mise en œuvre de l'UNCRPD et a précisé comment cela se passait en Belgique.

Les **organisations de la société civile** ont souligné la nécessité de statistiques ventilées et l'importance de la participation active des personnes handicapées et de leurs organisations.

2.3. Tables rondes

Trois tables rondes ont été organisées sur les trois sous-thèmes de la COSP.

De nombreux éléments ont été abordés de manière très succincte dans la table ronde "**Addressing the impact of multiple discrimination on persons with disabilities, and promoting their participation and multi-stakeholder partnerships for achieving the SDGs in line with the CRPD**". Il a notamment été question de la situation des femmes et des jeunes filles, de l'albinisme, de la pauvreté, de l'âge, de la ténacité du modèle médical, de la capacité juridique, de l'absence de statistiques, des adaptations raisonnables, des limitations budgétaires, du handicap dans l'Agenda 2030 et de l'équilibre entre les genres, tant au sein du Comité CRPD que dans les organisations de personnes handicapées.

La Table ronde "**Inclusion and full participation of persons with disabilities in humanitarian action**" a rappelé la situation particulièrement vulnérable des personnes handicapées. Les orateurs ont indiqué que seule une participation active des personnes handicapées à toutes les étapes de l'action humanitaire, en ce compris à la planification, permettait d'y remédier.

¹ <http://statements.unmeetings.org/media2/14685559/belgium-f-.pdf>

Lors de la table ronde "**Promoting inclusive urban development and implementation of the New Urban Agenda**", il a été réagi favorablement à la reprise d'un paragraphe spécifique dans le New Urban Agenda sur l'accessibilité, mais il a été insisté sur le fait que dans la plupart des pays, la mise en œuvre était, concrètement, différente des engagements pris à l'échelle nationale. Il a été question notamment des différents défis et opportunités pour les régions déjà urbanisées et les régions à urbanisation rapide.

2.4. Dialogue interactif

Le dialogue interactif comprenait deux panels. Dans le **premier panel**, il était accordé une attention particulière à la nécessité de statistiques et données de meilleure qualité pour pouvoir suivre les engagements pris. 21 pays ont, dans une déclaration commune, appelé à utiliser le questionnaire du Washington Group comme moyen pour ventiler les données relatives au handicap et pour procéder, ensuite, à la désignation de *points de contact* pour le handicap auprès d'agences des Nations Unies. Un point important du **deuxième panel** était le manque d'équilibre entre les sexes au sein du Comité CRPD et il a été demandé aux États Parties de proposer, pour une place au Comité, davantage de femmes originaires de régions différentes.

3. Side-events

69 side-events ont été organisés au total par les États participants, les agences des Nations Unies et les organisations de la société civile. Lors de ces side-events, différents thèmes ont été abordés. Les participants à la Conférence ont aussi pu rentrer davantage dans les détails et échanger des expériences concrètes. La Belgique a cosponsorisé le side-event "*A journey to strengthened cooperation between the international and regional human rights mechanisms: implementation of the CRPD and SDGs*".

4. Décisions

Il a été décidé que la prochaine COSP aurait lieu à New York, **du 12 au 14 juin 2018**.